

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1115

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 4

Rédiger ainsi l'alinéa 12 :

« II *bis*. – Le premier alinéa de l'article L. 411-37 du même code est ainsi rédigé : ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les alinéas 12 et 13 complètent inutilement l'article L. 411-37 puisque qu'il s'agit d'une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article.